



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Deux nouveaux fonds pour l'amélioration des milieux de vie

La Sarre, mercredi le 24 septembre 2025. – La MRC d'Abitibi-Ouest est fière d'annoncer le lancement de deux nouveaux programmes de financement destinés à dynamiser et enrichir la vie communautaire sur son territoire : le Programme d'art urbain et le Fonds Initiatives Jeunesse.

Issu de l'entente de développement culturel conclue entre la MRC d'Abitibi-Ouest et le ministère de la Culture et des Communications, le [Programme d'art urbain](#) vise à embellir nos municipalités par la réalisation d'œuvres publiques visibles, créatives et liées à leur contexte sur le territoire de la MRC. Ce programme se distingue par son approche participative : les projets soutenus devront inclure de la médiation culturelle, permettant ainsi des situations d'échange et de rencontre entre les artistes et les citoyens. Cette approche collaborative transforme les résidents en véritables acteurs des projets artistiques qui prendront forme dans leur milieu de vie.

Le [Fonds Initiatives Jeunesse](#), issu de l'entente avec le Secrétariat à la jeunesse et s'inscrivant dans la mise en œuvre de la Stratégie jeunesse 2023-2028, répond quant à lui aux besoins spécifiques des jeunes du territoire. Il offre un soutien financier aux projets contribuant à l'amélioration du milieu de vie pour les jeunes âgés de 12 à 35 ans, tout en encourageant et stimulant leur participation citoyenne et l'action communautaire. Pour être admissibles, les projets doivent être mis en place par des jeunes de ce groupe d'âge, ou démontrer qu'un ou plusieurs jeunes participent activement à leur élaboration et à leur organisation. De plus, ils doivent s'inscrire dans l'une des trois priorités de la Stratégie jeunesse du territoire, soit : l'éducation, l'emploi et la vie sociale, services aux familles et aux jeunes.

« Ces deux nouveaux programmes témoignent de notre engagement envers le développement culturel et social de notre territoire. En soutenant à la fois la création artistique et les initiatives jeunesse, nous investissons dans des projets qui rassemblent nos communautés et renforcent notre identité collective. Les deux fonds s'inscrivent dans la vision de développement durable et inclusif de la MRC d'Abitibi-Ouest, favorisant la créativité, l'engagement citoyen et le sentiment d'appartenance au territoire », mentionne Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Modalités et échéancier

Les détails concernant les critères d'admissibilité, les montants disponibles et les dates limites pour soumettre les candidatures sont disponibles en consultant les liens suivants :

<https://developpement.mrcao.qc.ca/fr/art-urbain>

Sources : Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
819 339-5671, poste 240